



# Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2009 – 2010

*Le tableau de chasse du cerf se stabilise. Les prélèvements du chevreuil sont à nouveau en légère augmentation, tandis que ceux du sanglier diminuent fortement. Le tableau de chasse de l'isard est en légère hausse, celui du chamois accentue sa régression. Les prélèvements du mouflon continuent nettement à augmenter. Les tableaux de chasse hors parcs et enclos du cerf sika et plus encore du daim sont en nette diminution.*

## Tableaux de chasse ongulés sauvages

	Attributions	Réalisations
Cerf	70 958	49 075
Chevreuil	588 272	507 148
Sanglier	/	491 762
Chamois	14 066	11 084
Isard	3 388	2 942
Mouflon	4 322	3 271
Daim	2 334	855
Cerf sika	539	164

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des fédérations départementales des chasseurs et de l'ONCFS. Certains départements doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire. Pour le sanglier, en l'absence d'informations cette année de la part des FDC de la Vienne et des Bouches-du-Rhône, nous avons appliqué le taux de progression des réalisations relevé dans les régions concernées, afin d'estimer les réalisations 2009.



**Pour le cerf**, le tableau de chasse de cette année est quasiment identique à celui de l'année dernière (+1,3 %). Le taux de réalisation (69,2 %) est plus faible que les années précédentes (de l'ordre de 74 %). L'évolution moyenne des prélèvements est de +3,5 % pour les trois dernières années.



**Pour le chevreuil**, après deux années de baisse, le tableau de chasse est en augmentation cette année (+3,9 %). Le tableau national reste toutefois légèrement inférieur au pic atteint en 2006.



**Pour le sanglier**, le tableau de chasse connaît sa plus forte baisse (-13,5 %) depuis le début du suivi effectué par le réseau. L'évolution moyenne des prélèvements connaît tout de même une progression de +2,5 % au cours des trois dernières années.



**Pour le chamois**, pour la seconde année consécutive le tableau de chasse est en baisse (-3,9 %). Mais sur les 18 départements où l'espèce est chassée, seuls 5 enregistrent une diminution. Comme l'année dernière, le taux de réalisation (78,8 %) est plus bas que les saisons précédentes.



**Pour le mouflon**, le tableau de chasse national connaît un fléchissement de son accroissement avec une progression de 4,4 % par rapport à l'année dernière. Le taux de réalisation est en légère baisse (75,7 %).

**Pour l'isard**, les prélèvements sont en augmentation (+ 2,7 %). Le taux de réalisation (86,8 %) est de nouveau en hausse.



**Pour le daim**, l'espèce est chassée dans 42 départements. Le tableau de chasse national diminue fortement (-14,7 %). Le taux de réalisation (36,6 %) reste très bas.



**Pour le cerf sika**, cette année l'espèce est chassée à l'état libre dans 11 départements. Avec un taux de réalisation de 30,4 %, le tableau de chasse est en baisse (-4,7 %).

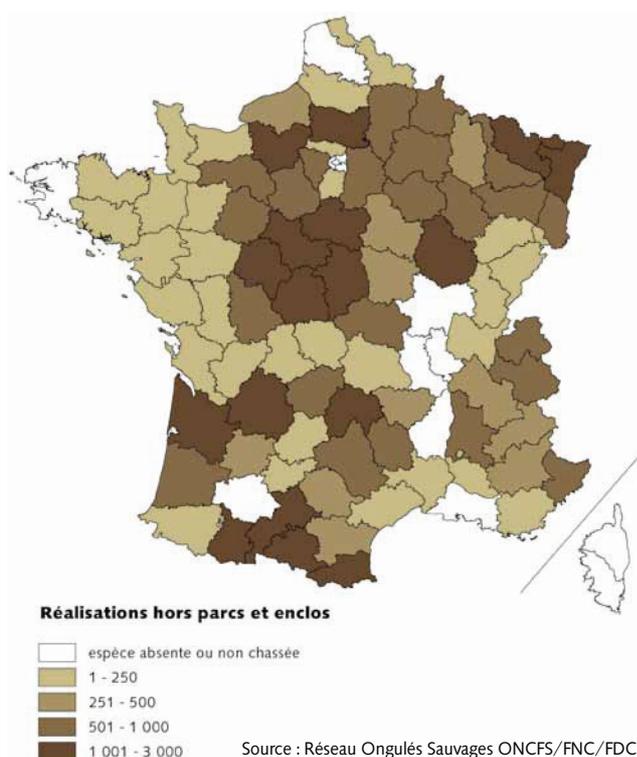
# Le cerf

## *Cervus elaphus*



© B. Hamann

### Tableaux de chasse départementaux



**Total attributions : 70 958**

**Total réalisations : 49 075**

**Taux de réalisation : 69,2 %**

**Disparition** (par rapport à la saison précédente) : le Finistère.

**En forte hausse** (plus de 40 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ain (+63 %), la Vendée (+61 %), les Landes (+52 %), les Deux-Sèvres (+40 %) et le Doubs (+40 %).

**En baisse** (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Somme (-82 %), la Loire-Atlantique (-38 %), l'Eure (-37 %), le Territoire de Belfort (-33 %), la Mayenne (-24 %) et le Jura (-23 %).

**Progression sur un an : +1,3 %**

**Progression sur dix ans : x 1,5**

**Progression sur vingt ans : x 3,8**

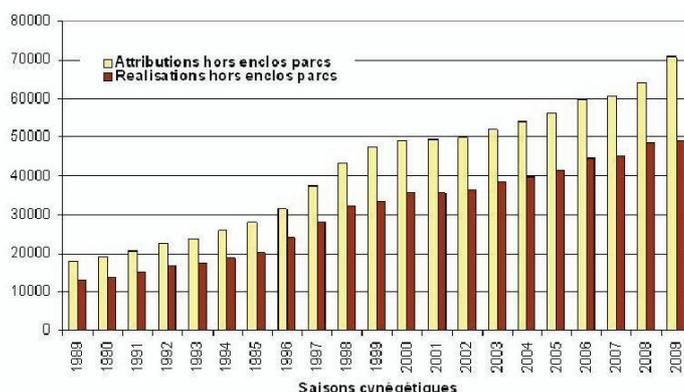
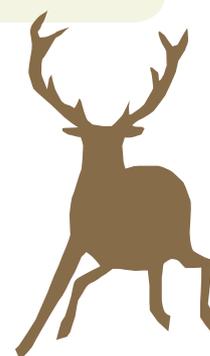
### Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans six départements** : l'Indre-et-Loire (2 378), l'Indre (2 032), le Loiret (2 011), la Dordogne (1 953), le Loir-et-Cher (1 789) et la Haute-Garonne (1 580).

**Le prélèvement national** aux 100 hectares boisés<sup>1</sup> est de 0,32 cerf lorsque le calcul est fait sur les départements où l'espèce est chassée, et de 0,35 cerf lorsque le prélèvement est évalué sur l'ensemble des départements français.

Dans 7 départements, les prélèvements dépassent 1 cerf aux 100 hectares boisés : l'Indre (2,26), l'Indre-et-Loire (1,48), les Yvelines (1,32), la Haute-Garonne (1,23), l'Eure-et-Loire (1,15), le Loiret (1,08), les Hautes-Pyrénées (1,05) et la Vienne (1,04).

<sup>1</sup> Valeurs calculées d'après les données forestières de l'IFN.



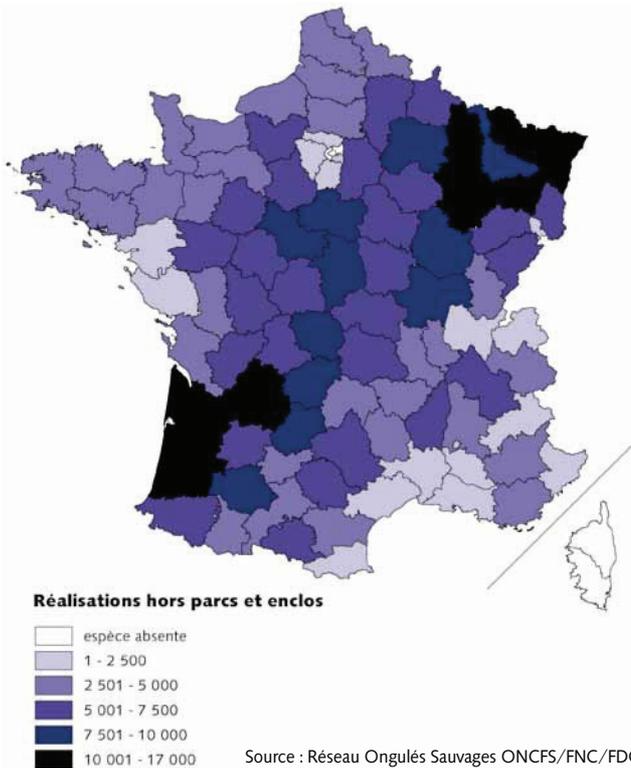
# Le chevreuil

## *Capreolus capreolus*



© C. Meyer

### Tableaux de chasse départementaux



**Total attributions : 588 272**  
**Total réalisations : 507 148**  
**Taux de réalisation : 86,2 %**

**En forte hausse** (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Landes (+23 %), le Haut-Rhin (+21 %), la Moselle (+18 %), le Tarn-et-Garonne (+16 %), la Haute-Marne (+15 %), les Bouches-du-Rhône (+14 %), la Charente-Maritime (+13 %), le Val-de-Marne (+12 %), le Cantal (+10 %), la Manche (+10 %) et l'Yonne (+10 %).

**En baisse** (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Alpes-Maritimes (-11 %).

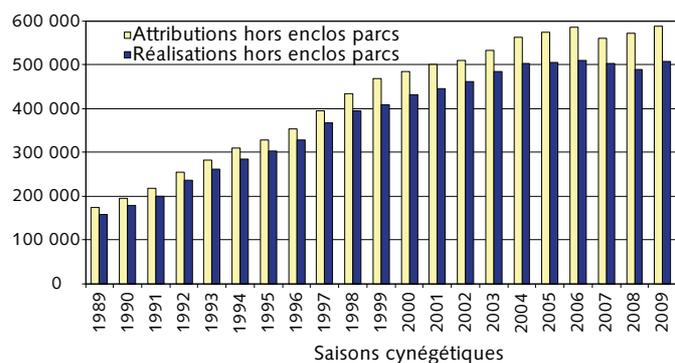
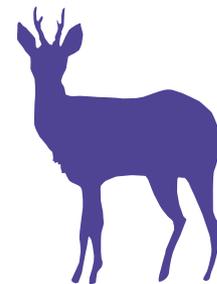
**Progression sur un an : +3,9 %**  
**Progression sur dix ans : x 1,2**  
**Progression sur vingt ans : x 3,2**

### Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Huit départements** ont plus de 10 000 chevreuils à leur tableau de chasse : la Dordogne (16 470), le Bas-Rhin (15 500), les Landes (14 536), la Gironde (13 790), la Moselle (13 700), la Haute-Marne (11 950), la Meuse (11 654) et les Vosges (10 518).

**Le prélèvement national** est de 0,94 chevreuil aux 100 hectares totaux et de 3,40 chevreuils aux 100 hectares boisés<sup>1</sup>.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Bas-Rhin (3,23), la Moselle (2,19), le Haut-Rhin (2,05), la Haute-Marne (1,91), la Meuse (1,86), la Dordogne (1,78) et les Vosges (1,78). Les prélèvements sont inférieurs à 0,3 chevreuil aux 100 hectares totaux dans le Vaucluse (0,27).



<sup>1</sup> Valeurs calculées d'après les données forestières de l'IFN.

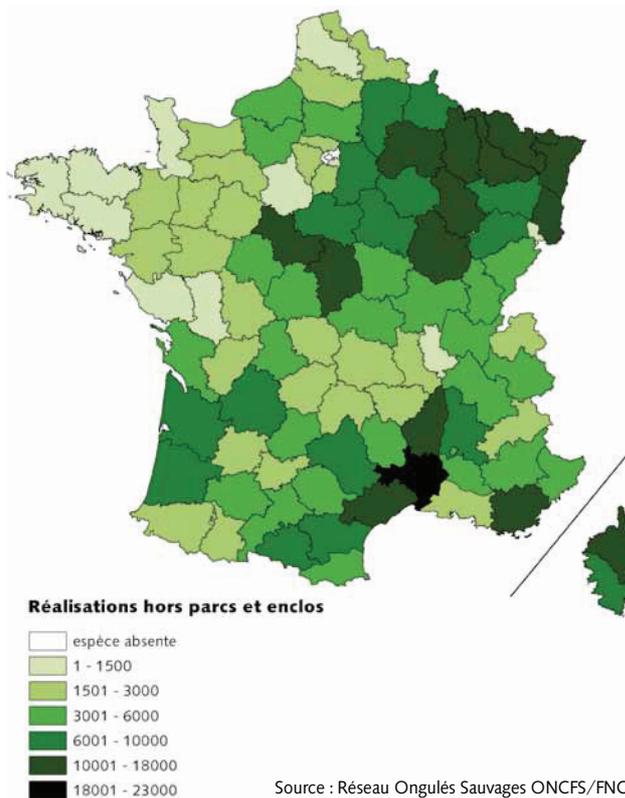
# Le sanglier

*Sus scrofa*



© B. Hamann

## Tableaux de chasse départementaux



**Total réalisations : 491 762**

**Tableau départemental moyen : 5 288**

**Tableau départemental médian : 3 492**

**En forte hausse** : on constate une augmentation des tableaux de chasse de plus de 20 % dans quatre départements : les Landes (+ 70 %), la Haute-Corse (+ 32 %), le Gers (+ 31 %) et le Doubs (+ 21 %).

**En forte baisse** (plus de 40 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Drôme (-54 %), les Alpes-Maritimes (-50 %), les Alpes de Haute-Provence (-45 %), le Val-de-Marne (-44 %) et les Hautes-Alpes (-40 %).

**Progression sur un an : -13,5 %**

**Progression sur dix ans : x 1,6**

**Progression sur vingt ans : x 4,7**

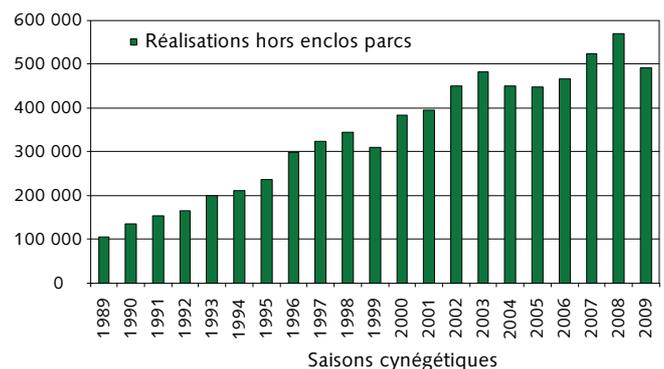
## Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Les prélèvements de quatre départements sont supérieurs à 15 000 sangliers** : le Gard (18 209), le Bas-Rhin (17 000), la Meuse (16 016) et le Haut-Rhin (16 000).

**Le prélèvement national** est de 0,89 sanglier aux 100 hectares totaux et de 3,25 sangliers aux 100 hectares boisés<sup>1</sup>.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 ha totaux s'observent dans le Haut-Rhin (4,53), le Bas-Rhin (3,54), le Gard (3,09), la Haute-Corse (2,68), la Meuse (2,56) et l'Ardèche (2,54). Les prélèvements sont inférieurs à 0,2 sanglier aux 100 hectares totaux dans le Pas-de-Calais (0,19), le Morbihan (0,14), la Vendée (0,13), les Côtes-d'Armor (0,11) et le Finistère (0,03).

<sup>1</sup> Valeurs calculées d'après les données forestières de l'IFN.



# L'isard et le chamois

*Rupicapra pyrenaica*  
et *Rupicapra rupicapra*

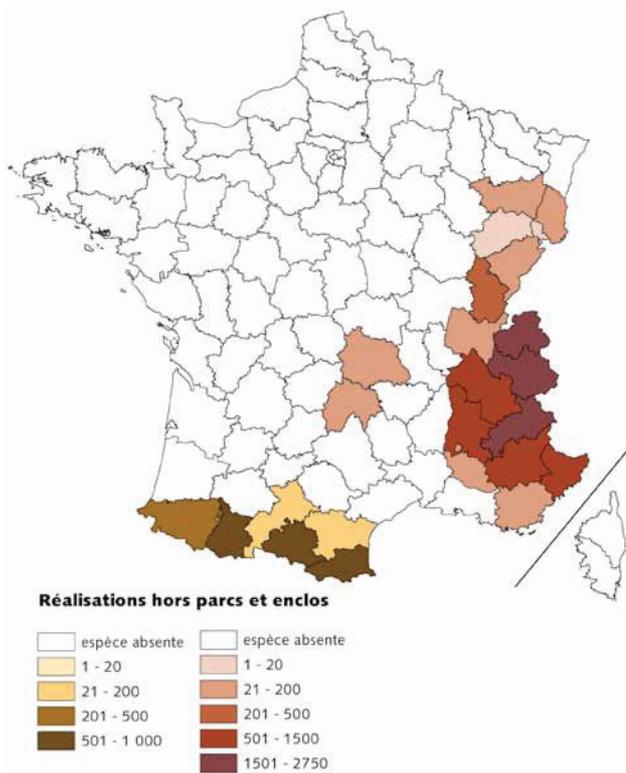


Isard  
© P. Menaut



Chamois  
© P. Matzke

## Tableaux de chasse départementaux



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

	Isard	Chamois
Total attributions	3 388	14 066
Total réalisations	2 942	11 084
Taux de réalisation	86,8 %	78,8 %

### Isard

**En hausse** : l'Ariège (+19 %), les Pyrénées-Orientales (+10 %), les Hautes-Pyrénées (+9 %) et l'Aude (+6 %).

**En baisse** : les Pyrénées-Atlantiques (-42 %) et la Haute-Garonne (-6 %).

### Chamois

**En hausse** (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Territoire de Belfort (+300 %), le Vaucluse (+30 %), le Var (+24 %), le Puy-de-Dôme (+23 %), les Vosges (+20 %) et le Haut-Rhin (+15 %).

**En baisse** (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Isère (-30 %), le Cantal (-28 %), l'Ain (-23 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (-12 %).

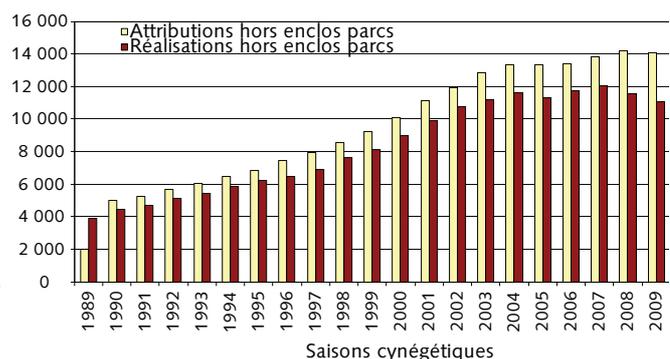
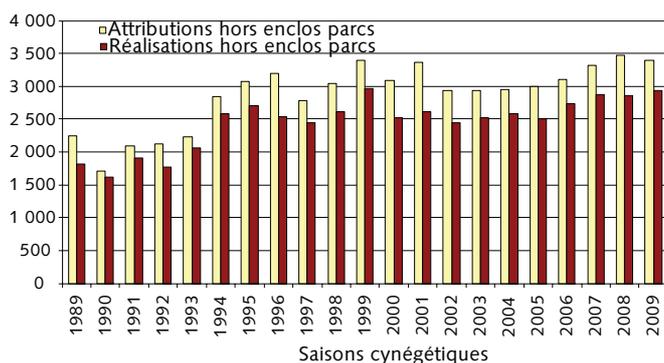
	Isard	Chamois
Progression sur un an	+2,7 %	-3,9 %
Progression sur dix ans	x 1,0	x 1,4
Progression sur vingt ans	x 1,6	x 2,8



## Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Trois départements ont plus de 400 isards à leurs tableaux de chasse et centralisent 73 % des réalisations nationales** : les Pyrénées-Orientales (969), l'Ariège (856) et les Hautes-Pyrénées (648).

**Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 000 chamois dans six départements** : la Savoie (2 595), les Hautes-Alpes (1 701), la Haute-Savoie (1 523), les Alpes-Maritimes (1 390), l'Isère (1 167) et les Alpes-de-Haute-Provence (1 091).



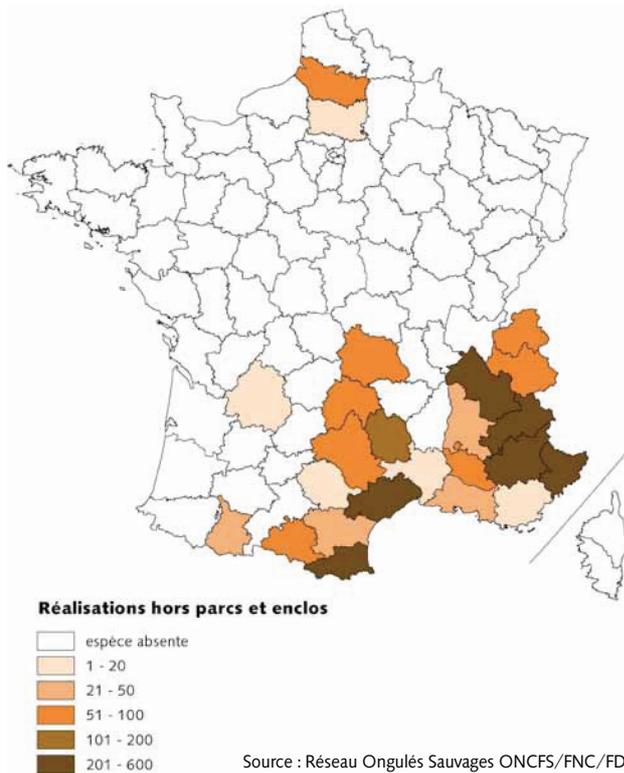
# Le mouflon

*Ovis gmelini musimon x Ovis sp.*



© P. Matzke

## Tableaux de chasse départementaux



**Total attributions : 4 322**  
**Total réalisations : 3 271**  
**Taux de réalisation : 75,7 %**

**Apparition** (par rapport à la saison précédente) : l'Oise.

**En hausse** (plus de 15 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Bouches-du-Rhône (+160 %), les Hautes-Pyrénées (+39 %), l'Aude (+20 %) et la Lozère (+18 %),

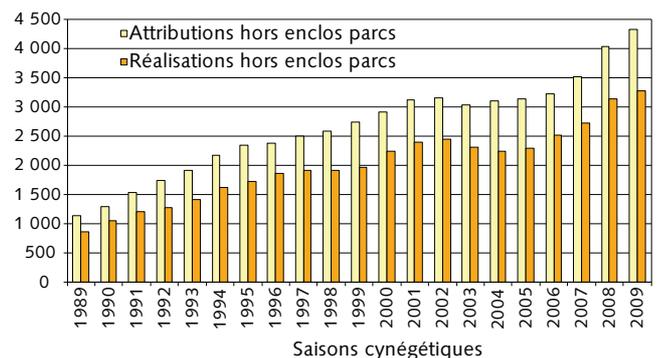
**En baisse** (plus de 15 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Dordogne (-75 %), le Var (-43 %), le Cantal (-20 %) et la Drôme (-17 %).

**Remarque** : Pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2009-2010 étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

**Progression sur un an : +4,4 %**  
**Progression sur dix ans : x 1,7**  
**Progression sur vingt ans : x 3,8**

## Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Les tableaux de chasse sont supérieurs à 200 mouflons dans six départements** : les Alpes-de-Haute-Provence (552), les Pyrénées-Orientales (512), l'Hérault (501), l'Isère (331), les Hautes-Alpes (257) et les Alpes-Maritimes (212).



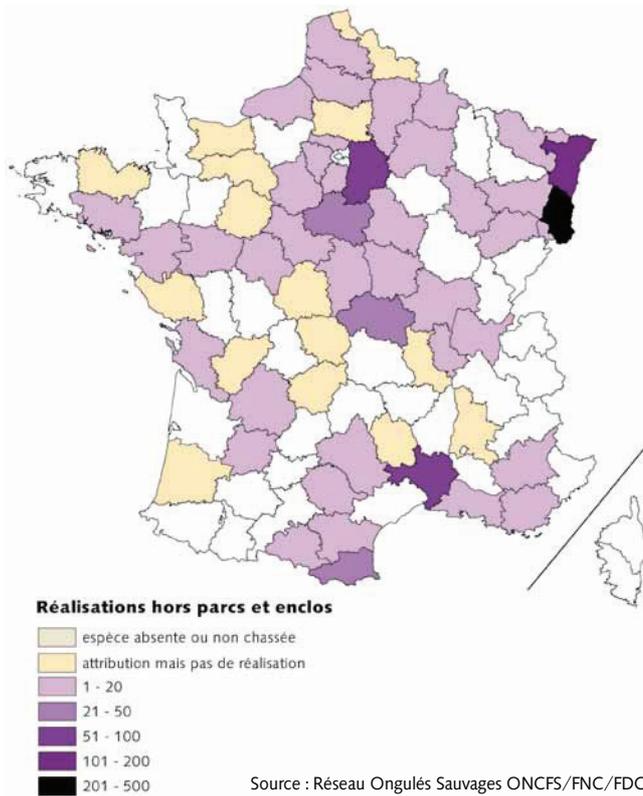
# Le daim

## *Dama dama*



© P. Matzke

### Tableaux de chasse départementaux



**Total attributions : 2 334**

**Total réalisations : 855**

**Taux de réalisation : 36,6 %**

**Apparition** (par rapport à la saison précédente) : l'Aveyron, la Charente-Maritime, la Loire-Atlantique, le Morbihan, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Somme, le Tarn, le Val-d'Oise, le Var, les Vosges et l'Yonne.

**Disparition** (par rapport à la saison précédente) : le Calvados, la Creuse, l'Indre, l'Isère, la Loire, le Lot, la Lozère, la Manche, l'Oise et la Sarthe.

**En hausse** (plus de 50 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Bouches-du Rhône (+70 %) et l'Allier (+69 %).

**En baisse** (plus de 50 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Yvelines (-86 %).

**Progression sur un an : -14,7 %**

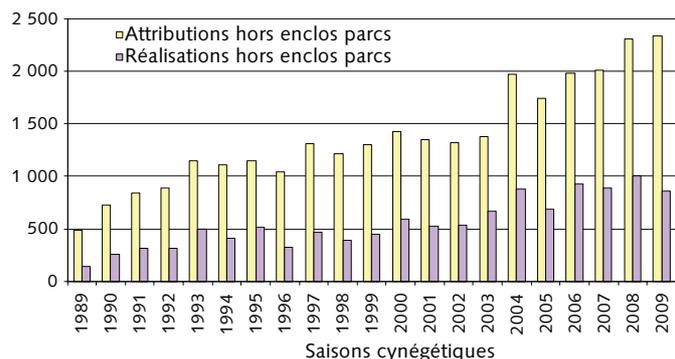
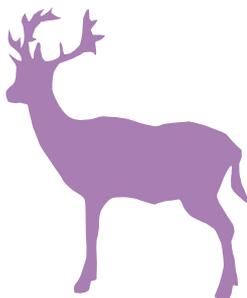
**Progression sur dix ans : x 1,9**

**Progression sur vingt ans : x 6,1**

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2009-2010 étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

### Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Les tableaux de chasse sont supérieurs à 30 daims dans quatre départements** : le Haut-Rhin (310), le Bas-Rhin (148), le Gard (87) et la Seine-et-Marne (59).



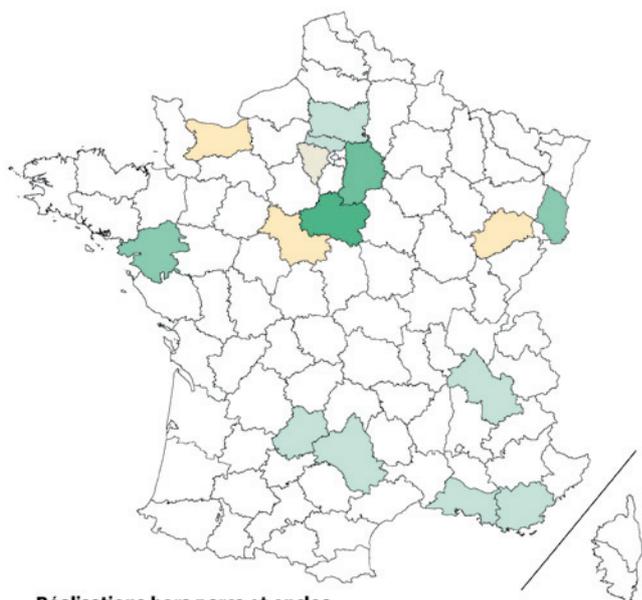
# Le cerf sika

## *Cervus nippon*

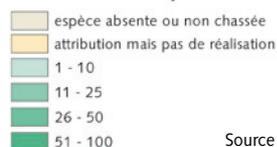


© J.-L. Hamann

### Tableaux de chasse départementaux



#### Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

**Total attributions : 539**  
**Total réalisations : 164**  
**Taux de réalisation : 30,4 %**

**Apparition** (par rapport à la saison précédente) : l'Aveyron.

**Disparition** (par rapport à la saison précédente) : le Calvados et le Pas-de-Calais.

**En hausse** : la Loire-Atlantique (+44 %), le Haut-Rhin (+33 %) et le Loiret (+15 %).

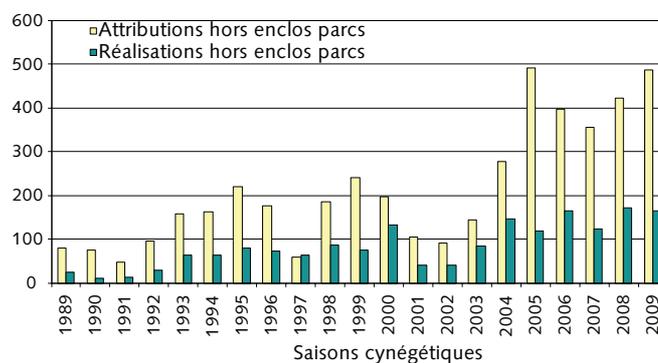
**En baisse** : le Val d'Oise (- 82,4 %) et les Bouches-du-Rhône (-80 %).

Remarque : Pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2009-2010 étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

**Progression sur un an : -4,7 %**  
**Progression sur dix ans : x 2,2**  
**Progression sur vingt ans : x 6,6**

### Évolution annuelle du tableau de chasse national

**Quatre départements ont plus de 10 cerfs sika à leurs tableaux de chasse** : le Loiret (78), la Seine-et-Marne (30), le Haut-Rhin (24) et la Loire-Atlantique (13).



#### Pour en savoir plus



Christine Saint-Andrieux, Aurélie Barboiron  
 Réseau « Ongulés Sauvages » – ONCFS/FNC/FDC  
 Office national de la chasse et de la faune sauvage  
 67150 GERSTHEIM  
 Tél. : 03 88 98 49 49 – Fax : 03 88 98 43 73 – E.mail : rezoos@oncfs.gouv.fr